



THEMATIQUE 1

Cadre institutionnel et législatif

MODULE 2

Ma formation initiateur

(Version 2019)



Résumé et contenu

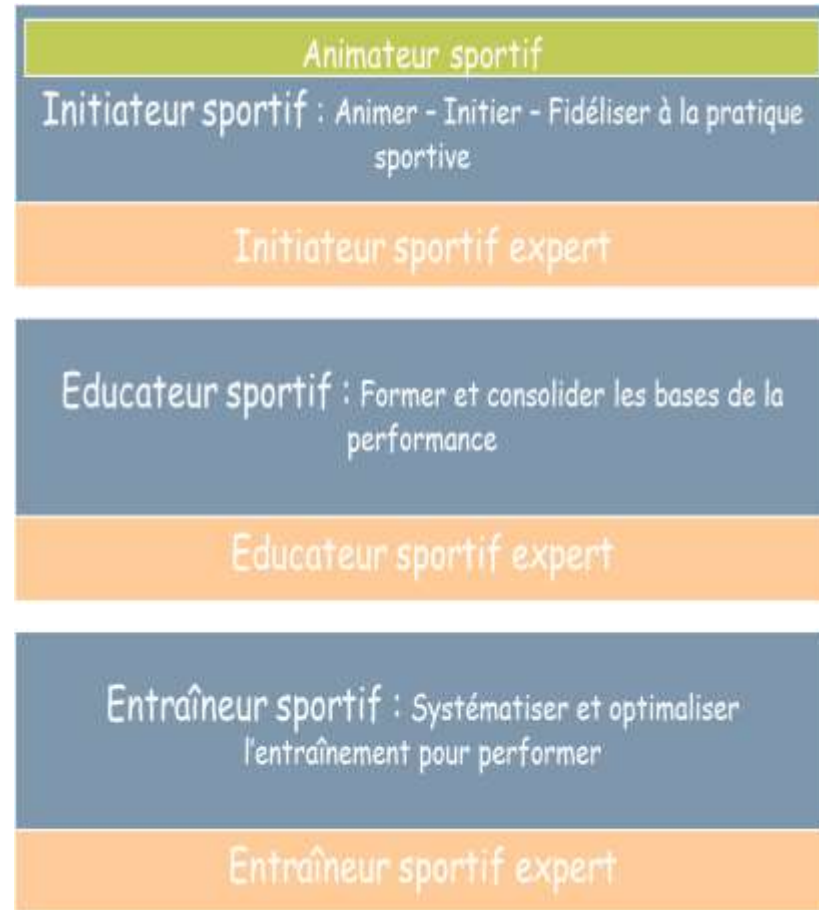
Nous exposons dans ce module:

- La place de la formation Initiateur dans les formations AFT.
- Organisation et échéanciers
- Passage en revue du cahier des charges
 - Profil de fonction
 - Cadres d'interventions
 - Publics cibles
 - Modalités d'évaluation.



Niveau de qualification en FWB

- Moniteur Initiateur
- Moniteur Educateur
- Moniteur Entraîneur
- Modules animateur font partie intégrante initiateur.
- Educateur est consécutive à initiateur alors qu'entraîneur non.
- Expertises





Normes d'encadrement en club

Fixées dans les statuts de l'AFT

Cat. d'âge	Débutant (Etapas 1, 2 et 3)		Bon niveau (Etapas 3 et 4)		Elite (Etapas 4 et 5)	
	Joueurs / Moniteur	Niv qual. min.	Joueurs / Moniteur	Niv qual. min.	Joueurs / Moniteur	Niv qual. min.
U7	6	Init (Niv 1)	4	Init. ou Educ. (Niv 2)		
U9	6	Init (Niv 1)	4	Educ. (Niv 2)	2	Educ. (Niv 2)
U11	4 ou 6	Init (Niv 1)	4	Educ. (Niv 2)	2	Educ. (Niv 2)
U13	4	Init (Niv 1)	4	Educ. (Niv 2)	1 ou 2	Educ. (Niv 2)
U16	4	Init (Niv 1)	2	Educ. (Niv 2)	1 ou 2	Entr. (Niv 3)
Adulte	4	Init (Niv 1)	2	Educ. (Niv 2)	1 ou 2	Entr. (Niv 3)

*** **Animateur**: Uniquement pour stage ou animation ponctuelle



Pourquoi une formation à vocation pédagogique?

(CG 1.1.1 « Ma formation de cadre sportif »)

- *Un « moniteur sportif » est un cadre sportif à vocation pédagogique.*
- *Considéré comme un métier regroupant un ensemble de compétences:*
 - *Savoir*
 - *Savoir-faire*
 - *Savoir-être*
- *Répondre aux exigences des règles du « métier de moniteur »*



Pourquoi une formation à vocation pédagogique?

- *Enrichissement personnel et humain*
- *S'approprier les moyens pour animer, former, entraîner, ...*
- *Labellisation des clubs*
- *Brevets homologués et reconnus par la F.W.B.*
- *Accéder au subventionnement public*
- *Accès à la profession???????*
- *Bases apprises dans 1 formation initiale, mais qui ne s'acquièrent et ne se façonnent réellement que par l'expérience et la réflexion critique sur cette expérience.*



Processus global d'apprentissage?

La formation initiale représente la 1^{ère} grande séquence d'un ensemble qui s'étend sur toute la vie « professionnelle ».

Processus global d'apprentissage			Consolidation
C.G. opérés par l'Adeps	Formation spécifique dispensée par tout opérateur		Recyclages Formations continues et complémentaires
	Prérequis	Formation théorique et pratique	





Profil de fonction

- Faire découvrir l'activité tennis à différents publics en privilégiant l'approche par le jeu ;
- Permettre à ces différents publics de s'amuser individuellement ou collectivement grâce à la découverte du tennis par le biais des situations de jeu adaptées et variées ;
- Animer un groupe de joueurs;
- Continuer le développement des habiletés motrices générales ;
- Développer progressivement les habiletés motrices spécifiques au tennis ;
- Motiver à l'apprentissage de l'activité tennis;
- Intégrer le développement des qualités mentales, cognitives et émotionnelles dans et par l'activité tennis individuelle ou collective ;
- Fidéliser au tennis dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie ;
- S'intégrer dans une équipe d'enseignants ou de dirigeants

***FORMATION TACTICO-TECHNIQUE DE BASE POUR AMENER SON JOUEUR AUX 1ères
COMPETITIONS***



Publics cibles

- Praticants « loisirs » novices et débutants de tout âge;
- Joueurs aux étapes 2 et 3 des 5 étapes de l'apprentissage ;
 1. Etre capable d'utiliser la raquette à droite, à gauche, au-dessus de la tête. C'est la période de l'intégration de la raquette dans le schéma corporel.
 2. Etre capable d'échanger dans l'expectative que l'adversaire rate, de mettre en jeu et de remettre en jeu.
 3. Etre capable de reconnaître un déséquilibre (avantage) en sa faveur et l'exploiter. Etre capable de se protéger au service et au retour de service.
 4. Etre capable de créer un déséquilibre en sa faveur et de l'exploiter. Etre capable de prendre l'avantage au service et au retour de service.
 5. Etre capable d'enchaîner toutes les actions de jeu.
- Joueurs et joueuses de tennis en phase de formation de base.



Cadre d'intervention

- Clubs et/ou écoles de tennis (stages ou cycle de cours)
- Programmes ADEPS d'animation et d'initiation sportive
- Programme AFT d'animation et d'initiation
- Associations sportives diverses visant la pratique sportive encadrée (Sport senior...)
- Commune (Activités de quartier, plaines sportives...)



Structure modulaire Cours spécifiques

Thématique 1	Thématique 2	Thématique 3	Thématique 4	Thématique 5	Thématique 6
<u>Cadre institutionnel et législatif</u>	<u>Didactique et méthodologie</u>	<u>Facteurs déterminants de l'activité et de la performance</u>	<u>Aspects sécuritaires et préventifs</u>	<u>Ethique et déontologie</u>	<u>Management</u>
<u>CS 1.1.1</u> Le tennis et son organisation	<u>CS 1.2.1</u> Méthodologie de l'animation	<u>CS 1.3.1</u> Analyse de base des composantes du jeu	<u>CS 1.4.1</u> Règles de sécurité	<u>CS 1.5.1</u> Charte du moniteur de tennis	
CS 1.1.2 Ma formation Initiateur	<u>CS 1.2.2</u> Education motrice préparatoire	CS 1.3.2 Fondamentaux techniques	Une pratique en toute sécurité : Les 1ers soins en milieu sportif		
CS 1.1.3 Arbitrage	<u>CS 1.2.3</u> Le tennis évolutif et les situations de jeu	CS 1.3.3 Fondamentaux tactiques			
	<u>CS 1.2.4</u> Rentabiliser la séance	CS 1.3.4 Développement des qualités motrices fondamentales			
	<u>CS 1.2.5</u> Situations de jeu et d'échauffement				
	<u>CS 1.2.6</u> Situations de jeu Service-Retour				
	<u>CS 1.2.7</u> Stage pratique "Animateur"				
	CS 1.2.8 Méthodologie de l'initiation				
	CS 1.2.9 Ateliers de formation pratique de l'initiation				
	CS 1.2.10 Stage didactique				

En clair, les modules de la première partie de la formation, à savoir les modules de la formation "Animateur"

En rouge, modules externalisés



Etapes de la formation

1. Animateur

2. CG Adeps
Initiateur

3. Formation
spécifique
Initiateur

4. Prérequis
homologation

- « Arbitrage »
- « 1 pratique en toute sécurité: 1ers soins en milieu sportif »



Etapes de la formation

- ETAPE 3.1 : COURS THÉORIQUES ET PRATIQUES**

Session 1: J 05/04 & Session 2: V 13/04			Session 1: V 06/04 & Session 2: S 14/04			Session 1: S 07/04 & Session 2: D 15/04		
T ou P	Titre du module	CC	T ou P	Titre du module	CC	T ou P	Titre du module	CC
9h	T Intro + CS 1.1.2 "Ma formation Initiateur"		9h			9h		
10h	T+P CS 1.3.3 "Les fondamentaux tactiques"		10h	T+P CS 1.3.2 « Fond. techniques (2) »		10h	T+P CS 1.2.8 « Méthodologie de l'initiation (1) »	
11h			11h			11h		
12h			12h			12h		
13h								
Session 1: J 05/04 & Session 2: V 13/04			Session 1: V 06/04 & Session 2: S 14/04			Session 1: S 07/04 & Session 2: D 15/04		
T ou P	Titre du module	CC	T ou P	Titre du module	CC	T ou P	Titre du module	CC
14h ou 9h	T+P CS 1.3.2 « Fond. techniques (1) »		14h ou 9h	T+P CS 1.3.2 « Fond. techniques (3) »		14h ou 9h	T+P CS 1.2.8 « Méthodologie de l'initiation (2) »	
15h ou 10h			15h ou 10h			15h ou 10h		
16h ou 11h			16h ou 11h			16h ou 11h		
17h ou 12h			17h ou 12h			17h ou 12h		



Etapes de la formation

- **ETAPE 3.2 : EVALUATION CS 1.3.2 FONDAMENTAUX TECHNIQUES**
 - ORALE ET PRATIQUE
- **ETAPE 3.3: EVALUATION ÉCRITE**
 - **LA VEILLE DE LA FORMATION DIDACTIQUE (DIMANCHE MATIN)**
 - Evaluation portant sur le champ des Savoirs :
 - *CS 1.2.8 « Méthodologie de l'initiation » ;*
 - *CS 1.1.2 « Ma formation Initiateur » ;*
 - *CS 1.3.2 « Fondamentaux techniques » ;*
 - *CS 1.3.3 « Fondamentaux tactiques » ;*
 - *CS 1.3.4 « Développement des qualités motrices fondamentales »*
- **ETAPE 3.4: FORMATION ET ÉVALUATION DIDACTIQUE**
 - JUILLET OU AOÛT
 - DIMANCHE AU VENDREDI
 - AVEC ENFANTS



Etapes de la formation

- **ETAPE 3.5 : STAGE DIDACTIQUE**

- Soit 120h en club
- Soit 80h en club + 40h d'encadrement lors d'une semaine de formation didactique

3.1 Cours
théoriques et/ou
pratiques

3.2 Evaluation
orale et pratique
« Fondamentaux
techniques

3.3 Evaluation
écrite

3.4 Formation et
évaluation
didactique

3.5 Stage



Résumé et chronologie des évaluations

1. Animateur

2.
« Fondamentaux
techniques »
(Oral et pratique)

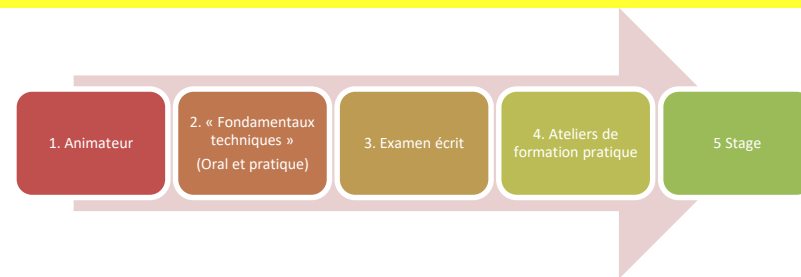
3. Examen écrit

4. Ateliers de
formation
pratique

5 Stage



Résumé et chronologie des évaluations

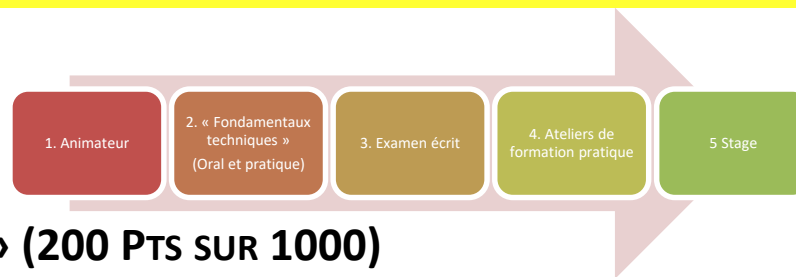


FORMATION ANIMATEUR

- Aux points de la formation Initiateur, il faut ajouter les points de :
- Evaluation écrite (25 Pts/100)
 - Savoir-être en formation (5 Pts/100)
 - Journée d'application (70 Pts/ 100)
 - 50/70 Savoir-faire didactique
 - 20/70 Savoir-être enseignant



Résumé et chronologie des évaluations

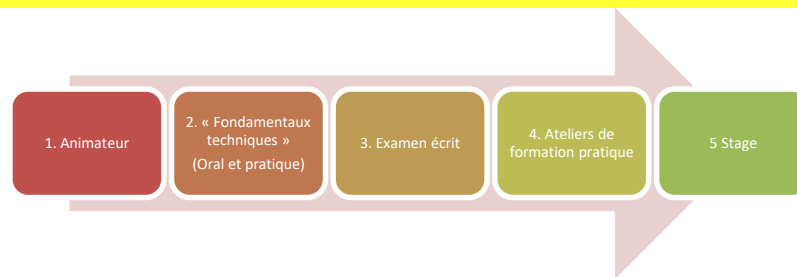


MODULE CS 1.3.2 « FONDAMENTAUX TECHNIQUES » (200 PTS SUR 1000)

- Pratique (100 Pts sur 1000)
 - 50% ou 2^{ème} session la même année de formation
 - En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.
 - La réussite de cette évaluation reste acquise pendant 2 ans maximum à dater de la signification de la réussite. Passé ce délai, la formation doit être recommencée depuis le début.
- Oral (100 Pts sur 1000)
 - Les points obtenus sont ajoutés aux points des examens écrits
 - Si cette évaluation n'est pas réussie, le candidat ne peut pas réaliser son stage.
 - Si le candidat n'obtient pas 50%, il doit représenter son examen en 2^{ème} session (écrit) la même année de formation.
 - En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.



Résumé et chronologie des évaluations



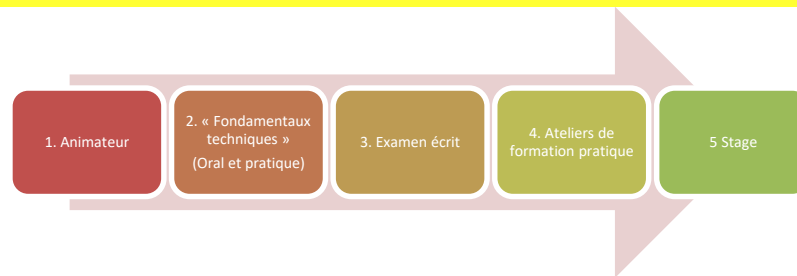
- **EVALUATION ÉCRITE (220 PTS SUR 1000)**

- Cette évaluation concerne le champ des « Savoirs »
- Les points obtenus sont additionnés aux points de l'évaluation orale (100 points)
- 50% ou 2^{ème} session la même année de formation.
- Si cette évaluation n'est pas réussie, le candidat ne peut pas réaliser son stage.
- En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.

Il faut ajouter à ces points les points obtenus lors de la formation Animateur



Résumé et chronologie des évaluations

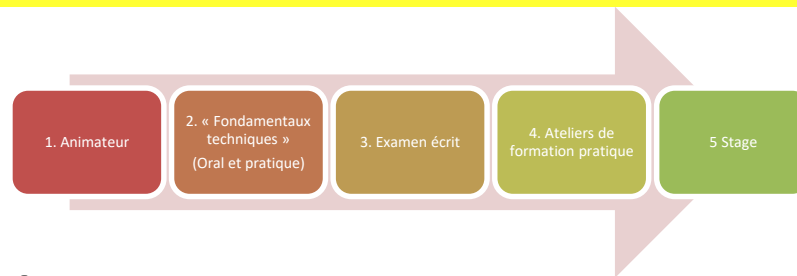


- **EVALUATION DU S-E EN COURS DE FORMATION (FORMATION DIDACTIQUE) (120 PTS SUR 1000)**
 - En cours de formation: 50% ou exclu de la formation
 - Pendant les leçons: 50% ou exclu de la formation
- **EVALUATION DES SÉQUENCES (FORMATION DIDACTIQUE) (250 PTS SUR 1000)**
 - 50% ou 2^{ème} session la même année de formation.
 - Si cette évaluation n'est pas réussie, le candidat ne peut pas réaliser son stage.
 - En cas de nouvel échec, le candidat est refusé.

La réussite de cette évaluation reste acquise pendant 2 ans max à dater de la signification de la réussite. Passé ce délai, la formation doit être recommencée depuis le début.



Résumé et chronologie des évaluations



STAGE:

- **LEÇONS DU STAGE (80 PTS SUR 1000):**
 - 50% ou stage de guidance lors d'1 formation didactique dans les 2 ans à dater de la signification de l'échec.
 - En cas de nouvelle non satisfaction, le candidat est refusé.
- **Dossier et rapport de stage (30 Pts sur 1000)**
 - 50% ou représenter son rapport et son cahier de stage dans un délai de 60 jours après réception de la cote d'évaluation
 - En cas de nouvelle non satisfaction le candidat doit recommencer son stage.



Résumé et chronologie des évaluations

Tableau récapitulatif des évaluations

SAVOIRS FAIRE TECHNIQUES	SAVOIRS	SAVOIRS FAIRE DIDACTIQUES	SAVOIR ETRE	STAGE DIDACTIQUE LECONS	RAPPORT DE STAGE	DOSSIER DE STAGE	ANIMATEUR	TOTAL
<u>/100</u>	<u>/320</u>	<u>/250</u>	<u>/120</u>	<u>/80</u>	<u>/15</u>	<u>/15</u>	<u>/100</u>	<u>/1000</u>



Résumé et chronologie des évaluations

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUES									
<u>/100 Pts</u>									
Pratique									
CD	Revers	J.Js	Volée CD	Volée R	Smash	Retours	Service	<u>TOTAL</u>	Date
/20	/20	/10	/10	/10	/10	/10	/10	<u>/100</u>	



Résumé et chronologie des évaluations

SAVOIRS							
CS 1.1.2 "Ma formation Initiateur"	CS 1.2.8 "Méthodologie de l'initiation"	CS 1.3.2 "Fondamentaux techniques"			CS 1.3.3 "Fondamentaux tactiques"	CS 1.3.4 "Dével des qualités motrices fondamentales"	<u>TOTAL</u>
		Ecrit	Oral	Total			
/10	/100	/40	/100	/140	/40	/30	<u>/320</u>



Résumé et chronologie des évaluations

FORMATION DIDACTIQUE

LECONS																	SAVOIR ETRE LECONS										SAVOIR ETRE EN FORMATION					
<u>/250 Pts</u>																	<u>/60 Pts</u>										<u>/60 Pts</u>					
MERCREDI					JEUDI					VENDREDI					MERCREDI				JEUDI				VENDREDI				CC 1	CC 2	CC 3	CC 4	TOTAL	TOTAL
/90 Pts					/90 Pts					/90 Pts					/30 Pts				/30 Pts				/30 Pts									
Didactique 1	Didactique 2	Didactique 3	Technique	TOTAL	Didactique 1	Didactique 2	Didactique 3	Technique	TOTAL	Didactique 1	Didactique 2	Didactique 3	Technique	TOTAL	TOTAL	TOTAL	Didact 1	Didact 2	Didact 3	TOTAL	Didact 1	Didact 2	Didact 3	TOTAL	TOTAL	TOTAL	TOTAL					
/30	/30	/30	/30	120	/30	/30	/30	/30	120	/30	/30	/30	/30	120	/360	250	/10	/10	/10	/30	/10	/10	/10	/30	/90	60	/100	/100	/100	/100	60	120



Résumé et chronologie des évaluations

LECONS DU STAGE														RAPPORT DE STAGE***						DOSSIER DE STAGE***								
/80 Pts														/15 Pts						15 Pts								
LECONS -9ANS				LECONS 10 -16 ANS GARCONS				LECONS 10 -16 ANS FILLES				LECONS ADULTES																
/90 Pts				/90 Pts				/90 Pts				/90 Pts																
1**	2**	3**	TOTAL	1**	2**	3**	TOTAL	1**	2**	3**	TOTAL	1**	2**	3**	TOTAL	TOTAL						TOTAL						
/30	/30	/30	/90	/30	/30	/30	/90	/30	/30	/30	/90	/30	/30	/30	/90	360 Pts	80 Pts	/2	/8	/6	/4	/20	/15	/5	/5	/20	/30	/15



Présences - Absences

ABSENCES OU D'ARRIVEES TARDIVES AUX MODULES

- PRÉSENCES: 80 % DE PRÉSENCE
- ABSENCES:
 - Min. 80 % de présence
 - Présences sont prises au début de chaque module
 - Absence + 20% pas avertie / justifiée ... refusé.
 - Absence + 20% avertie et justifiée...suivre (365 jours), lors d'1 autre session, les modules manquants.



Présences - Absences

ABSENCES OU D'ARRIVEES TARDIVES AUX MODULES

- PRÉSENCES: 80 % DE PRÉSENCE
- ABSENCES:
 - Légitimé du motif
 - Décès dans la famille (jusqu'au 2^{ème} degré)
 - Autre cas jugé comme cas unique et acceptable par l'opérateur de la formation.
 - Personnes de contact à prévenir et délai
 - Le secrétariat de la Formation des cadres AFT ;
 - Dans les quarante-huit heures qui suivent l'absence.
 - Forme de la communication
 - Par courriel exclusivement.